



**Procès-verbal de la 3^e séance
du Conseil d'établissement de l'école de Ramezay
Édifice Crevier
le 4 décembre 2023 à 18h30**

Présences :

Isabelle Bujold, directrice

Nathalie Bernier, Technicienne en service de garde

Aline Brodeur, enseignante

Véronic Desrosiers, enseignante

Émilie Mailloux, enseignante

Karine Beaudry, enseignante

Cara Rioux, parent

Tommy Boucher, parent

Mélissa Tremblay, parent

Valérie Aubé, parent

Marie-France Allaire, parent

Karine Cloutier, enseignante

Absences :

Catherine Gosselin, parent

Nathalie Roy, enseignante

**Autre
présence :**

Sandro Pellegrino, parent

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Ouverture de la séance à 18h36 après que le quorum ait été vérifié.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Cara Rioux fait la lecture de l'ordre du jour.

Monsieur Tommy Boucher propose l'adoption de l'ordre du jour.

CRE.23-24-19

Adopté à l'unanimité.



3. Mot de la représentante au comité de parents

Madame Valérie Aubé mentionne la présentation du documentaire L'école de demain, 9 décembre, 20h, à Canal Vie.

Madame Mélissa Tremblay mentionne que la conférence de Nutrimini a été un succès et qu'on peut la suivre sur les réseaux sociaux pour se déculpabiliser et faciliter la création de lunch pour tous les goûts de nos enfants.

4. Questions du public

Plusieurs enseignants sont présents afin de manifester leur désaccord face à la présence de cibles chiffrées dans le projet éducatif soumis pour adoption ce soir. Ils remettent une lettre à cet effet à la présidente du conseil d'établissement.

5. Lecture et adoption du procès-verbal du 23 Octobre 2023

Madame Mélissa Tremblay propose l'adoption des procès-verbaux avec deux petites modifications.

CRE.23-24-20

Adopté à l'unanimité.

6. Formation obligatoire des membres du conseil d'établissement) (art.53)

La documentation a été transmise à tous et il n'y a aucune question sur les documents.

7. Projet éducatif

Madame Bujold fait un résumé du projet éducatif et de l'historique du processus.

Les enseignants mentionne ne veulent pas de cibles chiffrées dans le Projet éducatif. Plusieurs échanges ont lieu et, à la suite de ceux-ci, des propositions sont faites.

Véronic Desrosiers propose de modifier les indicateurs concernant les taux de réussite de l'objectif 1.1.1 afin de les remplacer le nombre d'élèves identifiés au palier 2 et au palier 3 dans les disciplines ciblées. Elle propose aussi d'ajuster la cible associée en réduisant chaque année le nombre d'élèves de chaque palier entre le début et la fin de l'année.

CRE.23-24-21

Adopté à l'unanimité.

À la lumière des échanges, M. Tommy Boucher propose l'adoption du projet éducatif avec la modification proposée par Mme Desrosiers. Mme Karine Cloutier demande le vote.

CRE.23-24-22

Rejeté à majorité.

M. Tommy Boucher propose de modifier les cibles concernant la proportion du personnel engagé dans une structure collaborative de



l'objectif 1.2.1 et le niveau de perception des élèves à l'égard de leur sentiment de bien-être à l'école de l'objectif 2.1.1. Pour ces deux indicateurs, il propose de remplacer la cible par le maintien du niveau actuel.

Mme Karine Cloutier demande le vote.

CRE.23-24-23

Adopté à majorité.

Madame Karine Beaudry propose l'adoption du projet éducatif avec toutes les modifications adoptée

CRE.23-24-24

Adopté à l'unanimité.

8. OPP

L'objectif de l'OPP est d'amasser des fonds pour le projet de réfection de la cour d'école.

Une soirée des finissants sera organisée par les parents des élèves de 6^e année et aura lieu à l'extérieur des heures de classe. La date retenue est le 7 juin. Les enseignants seront invités à la soirée, mais il n'y aura aucune obligation de présence de leur part. L'activité sera autofinancée par des dons et commandites. Un maximum de 10\$ par élève pourrait être demandé. On évalue la possibilité de faire des tirages. Cela devra être validé par la direction au préalable afin de s'assurer de respecter les balises de la Régie des jeux, des courses et des alcools.

Différentes campagnes de financement ont été évaluées mais il ne sera pas possible de les mettre en place cette année.

9. Consultation des élèves

À chaque année, l'école doit consulter les élèves.

Madame Émilie Mailloux propose de les sonder sur leur sentiment de bien-être et de sécurité à l'école.

CRE.23-24-25

Adopté à l'unanimité.

10. Campagnes de financement

Madame Nathalie Bernier propose la campagne Colle à moi conditionnelle à des vérifications qui doivent être faites par la direction avant d'aller de l'avant dans ce projet. Mme Bujold fera les vérifications et assurera un suivi lors de la prochaine rencontre.

11. Varia

Aucun sujet au varia



12. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 20h26 par Aline Brodeur.

CRE.23-24-26

Adopté à l'unanimité.

Cara Rioux, présidente

Isabelle Bujold, directrice

